



Fédération Sportive de la Police Nationale

75 rue Denis Papin
93500 PANTIN

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Société d'Assurances **LA SAUVEGARDE**, 148, rue Anatole France 92597 LEVALLOIS PERRET CEDEX, certifie garantir l'Assuré mentionné ci-dessus :

pour la période **du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020**, par contrat **X078.910.034B**, portant sur les garanties suivantes :

Assurés : La Fédération,
Les ligues et les Comités Départementaux,
Les Groupements sportifs affiliés.

Contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en vertu du droit commun en raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers dans le cadre de la pratique et de l'organisation des activités assurées.

Montant des garanties :

- Dommages corporels (hors intoxications alimentaires) :	8.000.000 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs :	1.600.000 €
- Intoxications alimentaires :	1.600.000 €
- Locaux mis à disposition temporairement :	
- Responsabilité civile locative	1.000.000 €
- Recours des Voisins et des Tiers	5.700.000 €

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Levallois-Perret, le 27 janvier 2020

Pour la Société

